

Conditions générales de location

- **Accueil / Téléphone** : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 20h00 ; Tél. 02 97 55 04 90.
- **Séjours** : le camping est ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre. Jusqu'au 30 juin et à partir du 25 août, toutes dates et durée de séjours sont possibles. En saison, arrivée le samedi à partir de 15 h jusqu'à 20 h 00. Départ le samedi entre 8 h 30 et 10 h 30 au plus tard.
- **Conditions de réservation** : une réservation téléphonique ne sera maintenue que si la confirmation écrite nous parvient dans les deux jours ouvrés qui suivent l'appel. Cette réservation ne devient définitive qu'après encaissement de l'acompte : 35 % du montant du séjour, ou 80 € pour la réservation d'un emplacement. La confirmation des dates du séjour vous est adressée dès réception de l'acompte. **Pour toute réservations d'emplacement ou de mobil-home, confirmées par courrier, le solde de la location doit être versé le jour de votre arrivée au camping.** A défaut, la réservation sera considérée comme annulée. Aucun remboursement n'est effectué si un séjour est commencé en retard, ou s'il est interrompu. De même, en cas de retard, la réservation pourra être annulée le lendemain de la date d'arrivée prévue, à 14 h, si le camping n'a pas été avisé. Pour une annulation dans les conditions exposées ci-dessus, la totalité des sommes versées restera acquise au camping.
- **Personnes et véhicules supplémentaires** : toute personne arrivant en cours de séjour sur un emplacement et non inscrite initialement, devra s'acquitter de la redevance "campeur" et éventuellement de la taxe de séjour. A compter du 2^{ème} véhicule, la redevance "véhicule supplémentaire" s'applique, même si celui-ci reste stationné sur le parking auto situé à l'entrée du camping.
- **Frais de réservation** : pour toute réservation de séjour commençant du 30 juin et avant le 25 août, 20 € seront retenus pour frais de dossiers.
- **Moyens de règlement** : vous pouvez régler l'acompte et le séjour par chèque bancaire ou postal à l'ordre du camping, par versement ou virement au FR76 1721 9405 1076 0012 4095 473 Crédit Maritime AURAY + Chèques vacances ANCV
- **Bons vacances des caisses d'Allocations Familiales** : nous vous les compléterons, et la Caisse vous versera ensuite directement vos droits.
- **Assurance annulation** : pour les hébergements locatifs, nous vous proposons en option une assurance annulation. Elle garantit au(x) désigné(s) sur la demande de réservation, le remboursement des sommes versées sur le séjour lorsque l'annulation survient entre la date de réservation et la date prévue d'arrivée au camping, pour un événement inconnu et non prévisible au moment de la réservation, et signalé dans les trois jours de sa survenance par lettre recommandée, tel que : 1) maladie ou accident grave de lui-même, du conjoint, ascendants et descendants; 2) le décès de lui-même, du conjoint, des ascendants, descendants; 3) le licenciement économique de lui-même ou du conjoint; 4) des dommages graves atteignant sa résidence principale. Coût 3 € par jour, soit 21 € par semaine, avec un minimum de 21 € si le séjour est inférieur à une semaine. La souscription et le règlement sont à joindre à la demande de réservation.
- **Annulation sans l'option assurance, ou pour une cause non couverte** :
- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour, 60 % de l'acompte restera acquis au camping.- Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité de l'acompte restera acquise au camping.
Ne sont prises en compte que les annulations signalées par lettre recommandée, le cachet de La Poste faisant foi.
- **Etat et inventaire du matériel** : toute anomalie doit être signalée le jour de l'arrivée. A votre départ, votre location doit être prête à être relouée immédiatement (inventaire et nettoyage final complet effectué).
- **Caution pour les locations** : 350 € payable à votre arrivée. Elle vous sera restituée soit à votre départ, soit par courrier dans les 8 jours qui suivent votre départ, déductions faites des manquants, détériorations éventuelles, ou nettoyage final si nécessaire (100 € pour les mobil-homes).
- **Basse saison** : jusqu'au 7 juillet, et à partir du 18 août, les services ou activités du camping ne sont ouverts qu'en fonction d'une fréquentation suffisante de la clientèle.
- **Piscine** : maillot de bain COURT obligatoire (réglementation Européenne)
- **Draps non fournis.**